

Questions orales

tation à loyer modique, et répondre aux critères qui s'appliquent habituellement.

* * *

LES GRAINS

BLÉ—L'OPPORTUNITÉ DE L'AJOURNEMENT DU
RÈGLEMENT À TITRE D'ENCOURAGEMENT AUX
LIVRAISONS MAXIMALES

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Étant donné le besoin urgent d'encourager les producteurs de l'Ouest à livrer la quantité maximale de grains au cours de l'année civile afin de respecter nos contingents d'exportation et afin qu'ils n'aient pas à payer de frais d'entreposage ou de l'impôt sur le revenu, le ministre va-t-il permettre aux producteurs de différer le règlement jusqu'à 1974, sans pénalité?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Nous avons examiné la question de l'impôt sur le revenu différé. Ceci a été autorisé immédiatement après la guerre, mais en vertu de la loi en vigueur à cette époque, ce qui n'est plus le cas. Une modification à la loi serait nécessaire pour autoriser le genre d'ajournement auquel l'honorable député fait allusion.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Je ne faisais pas allusion à l'ajournement de l'impôt sur le revenu, mais à l'ajournement du règlement pour les grains jusqu'à 1974. Le ministre envisagerait-il la possibilité de payer l'intérêt sur les paiements différés, le cas échéant?

M. Lang: Je ne pense pas qu'on puisse tout avoir. Je parlais expressément de retarder le paiement. Dans ce cas-ci la difficulté c'est qu'un paiement auquel on a droit peut être imposable même si l'on ne l'a pas reçu. Il s'agit donc de savoir si nous pourrions établir une condition de crédit qui ne serait pas imposable.

* * *

LES PORTS

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PORT PÉTROLIER À
GROS-CACOUNA—LA QUESTION DE L'INVITATION DU
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT À UNE VISITE DE
L'EMPLACEMENT

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné qu'une forte délégation de parlementaires, de hauts fonctionnaires du gouvernement québécois et du ministère fédéral des Transports, ainsi que d'hommes d'affaires, ont visité la semaine dernière la région de Gros-Cacouna où l'on projette de construire un port pétrolier, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si lui-même ou l'un de ses haut fonctionnaires ont reçu des invitations à accompagner la délégation dans sa visite et, dans la négative, s'il aurait aimé en recevoir une?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): La réponse à la dernière partie de la question est oui. Je n'ai eu connaissance d'aucune invitation, et je devrai m'informer pour savoir si des haut fonctionnaires d'Environnement Canada ont été invités ou s'y sont rendus.

[M. Basford.]

LES PÊCHES

DEMANDE D'AIDE POUR LES PÊCHEURS BLOQUÉS PAR
LES GLACES

M. Walter Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Est-il maintenant en mesure de faire connaître à la Chambre la réaction du gouvernement à la demande d'aide que lui ont adressée les pêcheurs de l'Atlantique pour compenser le manque à gagner causé par l'accumulation de glace dans leur région?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement et ministre des Pêches): Je puis seulement répondre que la question fait l'objet d'un examen approfondi.

* * *

LES TRANSPORTS

L'ÉQUIPAGE DU «TRAVETAL»

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Afin d'améliorer ne serait-ce que légèrement la situation de l'emploi dans les provinces de l'Atlantique, le ministre mettrait-il la Chambre au courant de la situation actuelle à l'égard de l'équipage du navire *Travetal*.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois que nous avons envoyé hier un télégramme au propriétaire du *Travetal* et il sera probablement autorisé à voyager pendant deux mois environ jusqu'à Saint-Jean de Terre-Neuve.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE D'INTERVENTION DU CANADA À L'OTAN AU
SUJET DE L'AVENIR DE LA GRÈCE AU SEIN DE
L'ALLIANCE

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il prêt à soutenir une pétition devant la réunion du Conseil de l'OTAN qui doit se réunir à la fin de la semaine pour se pencher sur l'avenir du gouvernement militaire de Grèce au sein de l'Alliance?

Des voix: Bravo!

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le gouvernement canadien n'a pas l'intention de demander l'expulsion de la Grèce de l'OTAN.

Une voix: Pourquoi?

M. Sharp: J'aimerais que la situation soit bien claire. Nous ne voulons pas expulser la Grèce de l'OTAN, non pas que nous soyons d'accord avec le régime actuel, mais parce que nous estimons que cela n'aidait en rien l'Alliance ni ne permettrait d'atteindre nos objectifs communs. Toutefois, j'appuierai, lors de la conférence, ce que je considère comme l'un des principes fondamentaux de l'Alliance, c'est-à-dire le respect des principes démocratiques.